

Délibération n°2412-07

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes  
Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu  
habituel de ses séances, après convocation légale, sous la  
présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 12

Etalent présents : Gérard BRANDA – Gérard STOERKEL –  
Sandrine BARRALIS – Eliane CALDEI-VIDAL – Michel CORSINI –  
Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Philippe ALLEGRINI –  
Fabienne GALLI – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Christian  
DI MARTINO

Absents : Karine FAGES – Jean-Marc BLANIC

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Dégrèvement facture eau  
Route de Bordinas**

Monsieur le Maire Informe l'Assemblée délibérante que M. LEGRAND Vincent et Mme BOUARFA Sabah –  
demeurant 86 route de Bordinas à CANTARON – ont demandé en Mairie, un dégrèvement d'eau.

En effet, en 2024, suite à un problème de fuite, sa facturation a augmenté. Le nombre de m3 facturé est de 951  
m3.

Aussi, Monsieur le Maire propose qu'un dégrèvement exceptionnel de 574 m3 soit accordé. Le montant de ce  
dégrèvement s'élève à 1 412.79 € et se décompose comme suit :

Taxe sur Consommation eau	574 m3 X 0.0213 =	12.23 €
Redevance pollution d'origine domestique	574 m3 X 0.29 =	166.46 €
Consommation eau (à partir de 151 m3)	574m3 X 2.15 =	1 234.10 €

Les 1 412.79 € seront affectés sur les articles comptables correspondants et viendront en déduction de la  
facturation d'eau assainissement émise au 2<sup>ème</sup> semestre 2024.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à  
l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTÉ** un dégrèvement exceptionnel de 574 m3 sur la facturation d'eau du deuxième semestre 2024 de  
M. LEGRAND Vincent et Mme BOUARFA Sabah pour un montant de 1 412.79€ (articles comptables  
correspondants).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

  
Christian DI MARTINO

  
Le Maire,  
Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 17/12/2024  
Qualité : Maire